

La Passejade del Crès au départ de Sérignan



Randonnée n°2832046

Partez en randonnée au cœur du vignoble du delta de l'Orb, à la découverte de Sérignan et de son histoire romaine. Au cours du parcours, vous profiterez de vues sur les vignes, la mer, mais aussi du patrimoine exceptionnel de la ville avec sa collégiale, ses maisons vigneronnes et son musée d'art contemporain.

| | | | |
|---------------------------|---------|---------------------------------|------------------|
| Durée : | 4h10 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 14.28km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 24m | Activité : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 24m | Commune : | Sérignan (34410) |
| Point haut : | 28m | | |
| Point bas : | 2m | | |

Description

Stationner sur le parking proche du point d'information tourisme de La Cigalière.

(D/A) Longer sur la gauche "le Rayonnant", œuvre contemporaine de Daniel Buren. Traverser à gauche du rond-point par les passages piétons. Prendre la rue longeant les terrains de pétanque afin de rejoindre l'Orb. Longer la rivière sur 400 m, contourner la Collégiale Notre-Dame-de-Grâce en obliquant à droite et au parvis, partir en face.

Virer à gauche en épingle pour emprunter la Rue du 8 Mai 1945. Continuer environ 550 m jusqu'à une intersection, après être passé sous le pont de la rocade.

(1) Tourner à droite sur une petite route qui entre progressivement dans le vignoble sérignanais. Au carrefour, continuer en face et, au suivant, prendre à gauche. Suivre toujours la piste goudronnée jusqu'à un croisement à quatre directions près d'une parcelle boisée avec à gauche le domaine de Querelles.

(2) S'engager à droite dans une piste qui rejoint une route que l'on suit à droite. Partir à gauche en longeant la D 64 avec prudence pour atteindre un rond-point.

(3) Traverser le rond-point par la droite en empruntant les passages piétons. Laisser à droite l'Avenue Edgar Faure pour s'engager dans la piste gravillonnée à gauche qui longe un camping. Quitter la piste pour le contourner et à la bifurcation de pistes agricoles, choisir celle de gauche. Virer à droite puis à gauche et déboucher en bordure d'un camping.

(4) Tourner à gauche, puis à droite à travers l'oliveraie. Au bout, suivre la piste à droite jusqu'à la route et l'emprunter à gauche sur environ 350 m.

(5) Quitter la route pour une piste à droite qui longe le Ruisseau de Guitou. Passer devant la lavogne située à 100 m à gauche sous les arbustes. Au bout, virer à droite. Poursuivre ensuite en suivant bien le balisage à cause des nombreux carrefours.

(6) Après avoir longé des bâtiments à main droite, virer à gauche et rejoindre une piste goudronnée, le Chemin de la Vistoule. L'emprunter à droite, puis virer à gauche dans une piste qui zigzague jusqu'à la D 37.

(7) Traverser, continuer en face sur environ 150 m puis virer à gauche. Au niveau d'une grangette sur la gauche, tourner à droite puis poursuivre tout droit sur environ 600 m. Aller ensuite à gauche.

(8) Prendre à droite : panorama en face Sauvian, à droite Sérignan. Au niveau d'une autre grangette, virer à droite. Au croisement

Points de passages

- D/A Parking de la Cigalière - Orb (fleuve)**
N 43.28482° / E 3.279765° - alt. 4m - km 0
- 1 Parking de la Cigalière**
N 43.2804° / E 3.289448° - alt. 2m - km 1.25
- 2 Croisement de Querelles**
N 43.263863° / E 3.293528° - alt. 12m - km 3.38
- 3 Rond-point**
N 43.257503° / E 3.284445° - alt. 10m - km 4.76
- 4 Croisement de chemins, camping**
N 43.257649° / E 3.276292° - alt. 16m - km 5.69
- 5 Camping et oliveraie**
N 43.256846° / E 3.269311° - alt. 13m - km 6.9
- 6 Ruisseau de Guitou - piste**
N 43.264447° / E 3.267511° - alt. 20m - km 8.14
- 7 D37**
N 43.271873° / E 3.260516° - alt. 25m - km 9.51
- 8 Croisement de chemins, à droite**
N 43.278346° / E 3.252349° - alt. 28m - km 11.02
- 9 Sauvian**
N 43.2848° / E 3.265702° - alt. 6m - km 12.78
- 10 Rue Georges Ricard**
N 43.285611° / E 3.27409° - alt. 5m - km 13.56
- D/A Retour au parking de la Cigalière**
N 43.284831° / E 3.279741° - alt. 4m - km 14.28

suisant, faire un droite-gauche en suivant le balisage, traverser une petite route goudronnée puis tourner à gauche à 90° avec le chemin pour rejoindre les premières maisons de Sauvian.

(9) Faire une dizaine de mètres, virer à droite puis à gauche. Tourner à droite dans le Chemin du Thou, qui est une piste accédant à Sérignan. Poursuivez jusqu'au bout pour atteindre le croisement avec la Rue Georges Ricard.

(10) Prendre à droite. Virer à gauche, Rue Hérial, et traverser l'Avenue de Béziers (D19) pour rejoindre le parking qui se trouve en face **(D/A)**.

Informations pratiques

Circuit impraticable en période de crue. Prudence lors des traversées de routes.

Circuit à ne pas entreprendre par fortes chaleurs.

Balisage : Jaune PR®

Labels : PR® - FFRandonnée

Vignobles et découvertes

Pour plus de renseignements : Commune de Sérignan : Téléphone fixe : +33 4 67 32 60 90

A proximité

À voir :

Le Rayonnant, œuvre de Daniel Buren.

Le Musée régional d'art contemporain.

La Collégiale Notre-Dame-de-Grâce.

La lavogne, abreuvoir aménagé retenant les eaux de pluie.

À déguster :

[Cave coopérative Les Vignerons de Sérignan](#)

[Domaine des Deux Ruisseaux](#)

[Domaine Lupia](#)

[Domaine de Querelle](#)

Mas Noguès

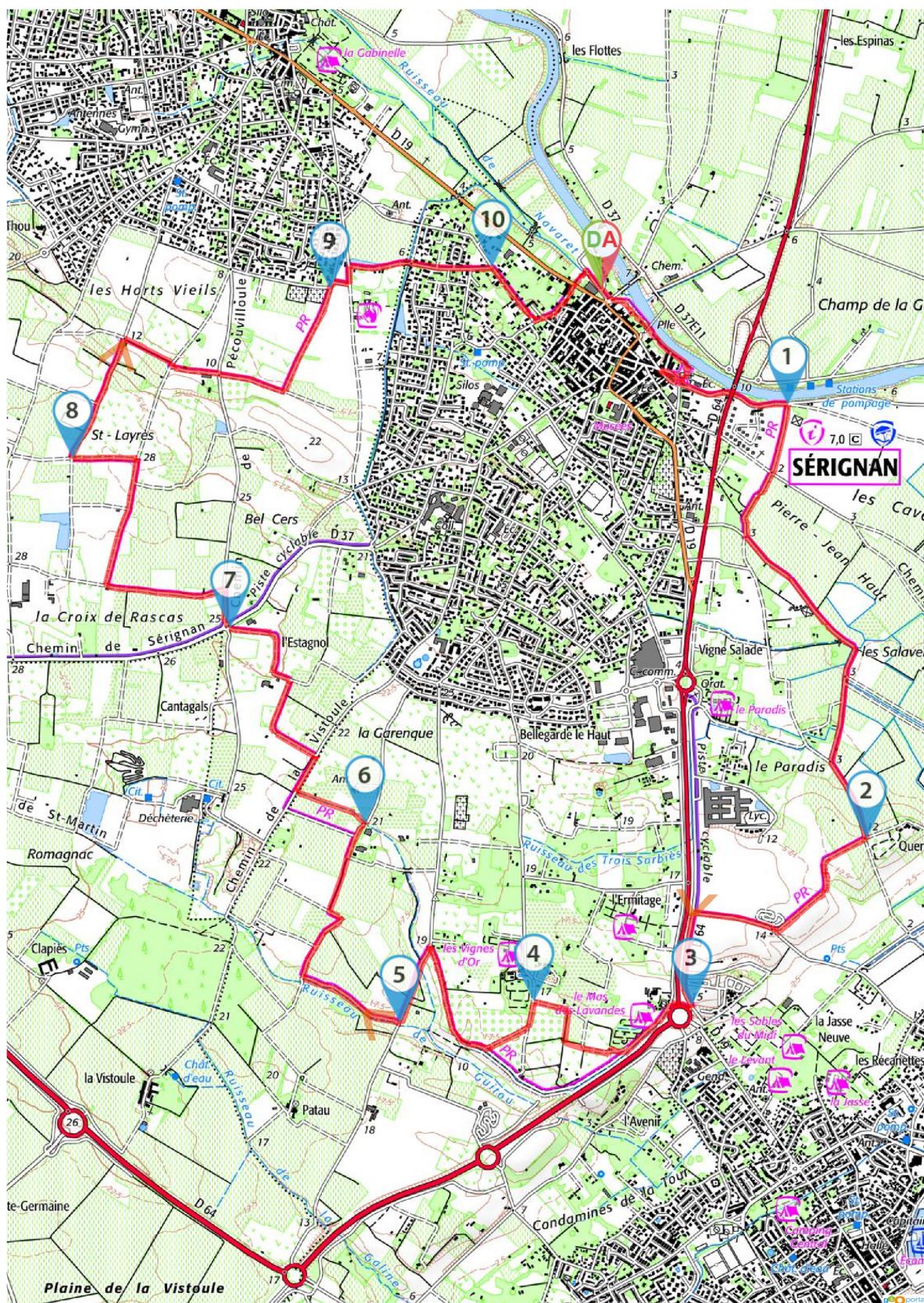
Vernède Producteur

Les Miels de mon Moulin

Le marché sur les allées de la République : les lundis, mercredis, vendredis, de 7 h à 13 h.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-passejade-del-cres-au-depart-de-serig/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.